

## Compte rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2014

Conseillers présents : 27

Absents excusés ayant donné un pouvoir écrit de voter en leur nom : 2

Jean Marié pouvoir à Catherine Quignon, Jacqueline Ricquer pouvoir à Patricia Fournier.

Séance ouverte à 17 h 30.

### **1) Désignation du secrétaire de séance**

Valentin Féraux, candidat, est nommé à l'unanimité.

### **2) Election du Maire**

### **3) Création de 8 postes d'adjoints**

Mme Quignon demande la parole et souhaite avoir des précisions quant à la nomination de 8 adjoints alors que sous son mandat, seuls 7 postes étaient pourvus.

Mme Le Maire précise que c'est le nombre nécessaire à la réalisation du travail sur la commune.

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, le conseil,

en application de l'article L 2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- décide de créer 8 postes d'adjoints.

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins nuls : 6

Nombre de suffrages exprimés : 23

### **4) Election des Adjoints**

Une seule liste est présentée par la majorité. Un bulletin dactylographié est distribué à chacun. La liste est composée comme suit:

1 – Jean-Claude Sénéchal

2 – Jeannine Rigoulet

3 – Tony Lheureux

4 – Isabelle Durieux

5 – Jean Heintz

6 – Gislaine Rodrigues

7 – Dominique Carpentier

8 – Isabelle Barbier

Mme Quignon demande la parole et s'interroge sur la nomination de Monsieur Carpentier en tant qu'adjoint au Maire. En effet, ce dernier étant l'époux du Maire, elle suggère de trouver, au sein de la majorité des conseillers restant, quelqu'un qui aurait les compétences et qui pourrait prétendre à ce poste. Elle rajoute qu'il serait plus judicieux que Monsieur Carpentier siège à la Communauté de Communes.

Mme Le Maire répond que ce choix est délibéré et que Monsieur Carpentier présente les compétences requises à l'exercice du poste d'adjoint au Maire. Elle confirme en disant: "c'est notre choix".